

B.T.S. PROTHÉSISTE DENTAIRE - SESSION 2024

ÉPREUVES	DATES	HORAIRES METROPOLE
E2 SCIENCES APPLIQUÉES	jeudi 30 mai	de 8h à 12h
E3 CONNAISSANCE DU MILIEU PROFESSIONNEL	jeudi 30 mai	de 14h à 17h
E4 ÉTUDE TECHNIQUE ET GESTION DES COÛTS	vendredi 31 mai	de 9h à 12h
E5 TECHNOLOGIE DE FABRICATION Partie technologique	vendredi 31 mai ⁽¹⁾	de 14h à 16h
E5 TECHNOLOGIE DE FABRICATION Partie pratique	du mardi 4 juin au mardi 11 juin ^{(2) (3)}	à partir de 8h30
E6 PROJET PROFESSIONNEL ET SOUTENANCE DE RAPPORT DE STAGE	Dates laissées à l'initiative des recteurs	Horaires laissés à l'initiative des recteurs
E1 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE	Dates laissées à l'initiative des recteurs	Horaires laissés à l'initiative des recteurs
LANGUE VIVANTE FACULTATIVE	Dates laissées à l'initiative des recteurs	Horaires laissés à l'initiative des recteurs
ÉPREUVE FACULTATIVE ENGAGEMENT ÉTUDIANT	Dans la continuité de l'épreuve E6	Horaires laissés à l'initiative des recteurs

(1) : épreuve se déroulant dans les centres d'épreuves écrites.

(2) : épreuves se déroulant dans les centres d'examen "épreuves pratiques E5 et orales E6" (cf annexe 2).

(3) : trois groupes d'étudiants : le premier, les 4 juin et 5 juin ; le deuxième les 6 et 7 juin ; le troisième les 10 et 11 juin.

B.T.S. PROTHÉSISTE DENTAIRE - SESSION 2024

ACADÉMIES PILOTES	ACADÉMIES RATTACHÉES	CANDIDATS INDIVIDUELS
Montpellier	AIX – MARSEILLE LYON NICE TOULOUSE	BESANÇON CLERMONT-FERRAND DIJON GRENOBLE NANCY/METZ STRASBOURG GUADELOUPE GUYANE MARTINIQUE REUNION
Nantes	BORDEAUX REIMS S.I.E.C.	AMIENS CAEN LILLE LIMOGES ORLEANS - TOURS POITIERS RENNES ROUEN

Six centres d'examen "épreuves pratiques E5 et orales E6" sont ouverts à la session 2024 :

- lycée Jean Mermoz – Montpellier (académie de Montpellier)
- lycée Hector Guimard – Lyon (académie de Lyon)
- lycée Touchard-Washington – Le Mans (académie de Nantes)
- lycée Galilée – Paris (académie de Paris)
- cité scolaire Pierre Mendès France – Vic-en-Bigorre (académie de Toulouse)
- lycée Léonard de Vinci – Marseille (académie d'Aix-Marseille)

Annexe 3 - Grille d'évaluation des stages en milieu professionnel

Années de formation : 2022 / 2023 - 2023 / 2024

Nom du stagiaire				
Période				
Nom du maître de stage				
Nom du professeur tuteur				
Lieu du stage				
COMPORTEMENT INDIVIDUEL				
Très satisfaisant : TS	Satisfaisant : S	Insuffisant : I	Non évalué : NE	
	1^{er} stage	2^{ème} stage	3^{ème} stage	4^{ème} stage
Prise de contact				
Ponctualité - assiduité				
Dynamisme – ténacité à l'effort				
Curiosité – ouverture d'esprit				
Intégration au sein de l'équipe - sociabilité				
COMPORTEMENT PROFESSIONNEL				
Très satisfaisant : TS	Satisfaisant : S	Insuffisant : I	Non évalué : NE	
	1^{er} stage	2^{ème} stage	3^{ème} stage	4^{ème} stage
Participation au travail				
Organisation de son travail et qualité de ce travail				
Autonomie dans le travail				
Utilisation et application des procédures du laboratoire				
Capacité d'écoute des conseils				
Capacité d'analyse critique éventuelle des résultats (techniques) ou des procédures				
Capacité à approfondir ses savoirs et savoir-faire				
Utilisation des logiciels de gestion				
Utilisation de la CAO				
Utilisation de la FAO (routine, maintenance...)				
Respect de la clause de confidentialité professionnelle				
Respect des consignes de sécurité				
Appréciation générale				
Signature des maîtres de stage			Signature du professeur tuteur	

Annexe 4 - Grille d'Évaluation de l'étudiant apprenti en milieu professionnel

Années de formation : 2022 / 2023 - 2023 / 2024

Nom de l'étudiant apprenti				
Nom du maître d'apprentissage				
Nom du professeur tuteur				
Entreprise				
COMPORTEMENT INDIVIDUEL				
	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insuffisant	Non évalué
Prise de contact				
Ponctualité - assiduité				
Dynamisme – ténacité à l'effort				
Curiosité – ouverture d'esprit				
Intégration au sein de l'équipe - sociabilité				
COMPORTEMENT PROFESSIONNEL				
	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insuffisant	Non évalué
Participation au travail				
Organisation de son travail et qualité de ce travail				
Autonomie dans le travail				
Utilisation et application des procédures du laboratoire				
Capacité d'écoute des conseils				
Capacité d'analyse critique éventuelle des résultats (techniques) ou des procédures				
Capacité à approfondir ses savoirs et savoir-faire				
Utilisation des logiciels de gestion				
Utilisation de la CAO				
Utilisation de la FAO (routine, maintenance...)				
Respect de la clause de confidentialité professionnelle				
Respect des consignes de sécurité				
Appréciation générale				
Signature du maître d'apprentissage		Signature du professeur tuteur		

Annexe 5 - Grille d'évaluation finale des pièces de maîtrise

		Nom du candidat	
		Barème	Note candidat
C1 : prothèse fixée avec prothèse amovible partielle métallique (PAPM) non combinée ; une orthèse			
Complexité du cas réalisé			
Nombre d'éléments réalisés (prothèse fixée)		7 points	/3
Réalisation de provisoires et/ou montage directeur et/ou wax up et/ou maquette d'occlusion			/2
Qualité de la polychromie sur PAPM			/2
E2 : Réaliser des modèles de travail spécifiques avec ou sans implants.			
Qualité des modèles quel que soit le matériau (plâtre, époxy...)		5 points	/3
Qualité des préparations MPU			/1
Qualité de la fausse gencive (silicone, plâtre)			/1
E7 : Maîtriser les formes et les couleurs des cosmétiques			
Morphologie	Respect des lignes de transition	11 points	/2
	Respect de la symétrie des embrasures		/2
	Respect de la forme anatomique personnalisée		/2
Le cosmétique	Respect de la teinte		/2
	Qualité de la stratification (effet obtenu, opalescence, fissures ...)		/2
	Homogénéité du cosmétique et de l'état de surface adapté		/1
E10 : Maîtriser l'occlusion pour tout type de prothèse			
Cohérence du concept occlusal avec le type de prothèses réalisées (fonction canine, groupe)		9 points	/2
Respect de la DVO (si aucun contrôle possible=0)			/1
Respect de la PIM			/2
Respect des diductions et propulsion selon le concept occlusal retenu			/2
Respect de la morphologie occlusale			/2

Annexe 5 (suite) - Grille d'évaluation finale des pièces de maîtrise

E11 : Fabriquer l'infrastructure fixée et fabriquer la PPAM				
Fixée	Qualité de l'ajustage de la prothèse fixée	4 points		/2
	Position et forme des connexions ou des points de contact			/2
PPAM non combinée	Qualité de l'ajustage et stabilité de la PPAM	14 points		/3
	Qualité de l'état de surface (usinage)			/3
	Qualité du polissage (brillance)			/2
	Qualité de la finition résine/dent			/3
	Harmonie des dents prothétiques avec les dents résiduelles			/3
E14 : Réaliser les différents éléments d'une orthèse				
Complexité du cas présenté (autre élément ODF)		10 points		/2
Qualité de l'ajustage occlusal des crochets Adams et du passage de l'arc vestibulaire				/2
Respect de la papille inter dentaire (boucle de rétention)				/1
Efficacité du système de rétention, activation, surélévation				/1
Qualité de la résine et de la finition				/1
Qualité des modèles (angulation et hauteur)				/1
Position vestibulaire et symétrie de l'arc				/1
Position de l'activateur				/1
Appréciation :		60 points		/60

Annexe 5 (suite) - Grille d'évaluation finale des pièces de maîtrise

C2 : prothèse fixée avec prothèse amovible partielle métallique (PAPM) combinée ; une orthèse		Nom du candidat	
		Barème	Note candidat
Complexité du cas réalisé			
Nombre d'éléments réalisés (prothèse fixée)		7 points	/2
Complexité de la prothèse combinée (nombre de fraisages, type d'attachement...)			/2
Réalisation de provisoires et/ou montage directeur et/ou wax up et/ou maquette d'occlusion			/2
Qualité de la polychromie sur PAPM			/1
E2 : Réaliser des modèles de travail spécifiques avec ou sans implants.			
Qualité des modèles quel que soit le matériau (plâtre, époxy...)		5 points	/3
Qualité des préparations MPU			/1
Qualité de la fausse gencive (silicone, plâtre)			/1
E7 : Maîtriser les formes et les couleurs des cosmétiques			
Morphologie	Respect des lignes de transition	11 points	/2
	Respect de la symétrie des embrasures		/2
	Respect de la forme anatomique personnalisée		/2
Le cosmétique	Respect de la teinte		/2
	Qualité de la stratification (effet obtenu, opalescence, fissures ...)		/2
	Homogénéité du cosmétique et de l'état de surface adapté		/1
E10 : Maîtriser l'occlusion pour tout type de prothèse			
Cohérence du concept occlusal avec le type de prothèses réalisées (fonction canine, groupe)		9 points	/2
Respect de la DVO (si aucun contrôle possible=0)			/1
Respect de la PIM			/2
Respect des diductions et propulsion selon le concept occlusal retenu			/2
Respect de la morphologie occlusale			/2

Annexe 5 (suite) - Grille d'évaluation finale des pièces de maîtrise

E11 : Fabriquer l'infrastructure fixée et fabriquer la PPAM			
Fixée fraisée	Qualité de l'ajustage de la prothèse fixée	4 points	/1
	Position et forme des connexions ou des points de contact		/1
	Qualité des fraisages		/1
	Précision et position de l'attachement		/1
PPAM combinée	Qualité de l'ajustage et stabilité de la PPAM	14 Points	/1
	Qualité de l'état de surface (usinage)		/3
	Qualité du polissage (brillance)		/1
	Qualité de la finition résine/dent		/3
	Harmonie des dents prothétiques avec les dents résiduelles		/3
	Qualité de l'ajustage des contre fraisages		/3
E14 : Réaliser les différents éléments d'une orthèse			
Complexité du cas présenté (autre élément ODF)		10 points	/2
Qualité de l'ajustage occlusal des crochets Adams et du passage de l'arc vestibulaire			/2
Respect de la papille inter dentaire (boucle de rétention)			/1
Efficacité du système de rétention, activation, surélévation			/1
Qualité de la résine et de la finition			/1
Qualité des modèles (angulation et hauteur)			/1
Position vestibulaire et symétrie de l'arc			/1
Position de l'activateur			/1
Appréciation :		60 points	/60

Annexe 5 (suite) - Grille d'évaluation finale des pièces de maîtrise

C3 : prothèse fixée ; prothèse amovible maxillo-mandibulaire ; une orthèse		Nom du candidat		
		Barème	Note candidat	
Complexité du cas réalisé				
Nombre d'éléments réalisés (prothèse fixée)		7 points		/2
Qualité du renfort sur la prothèse maxillo-mandibulaire (barre de connexion ou Locator ou autre dispositif)				/3
Réalisation de provisoires et/ou montage directeur et/ou wax up et/ou maquette d'occlusion				/2
E2 : Réaliser des modèles de travail spécifiques avec ou sans implants.				
Qualité des modèles quel que soit le matériau (plâtre, époxy...)		5 points		/3
Qualité des préparations MPU				/1
Qualité de la fausse gencive (silicone, plâtre)				/1
E7 : Maîtriser les formes et les couleurs des cosmétiques				
Morphologie	Respect des lignes de transition	11 points		/2
	Respect de la symétrie des embrasures			/2
	Respect de la forme anatomique personnalisée			/2
Le cosmétique	Respect de la teinte			/2
	Qualité de la stratification (effet obtenu, opalescence, fissures ...)			/2
	Homogénéité du cosmétique et de l'état de surface adapté			/1
PAC MM	Respect des impératifs biologiques, fonctionnels, techniques et physiologiques (<i>sculpture des extrados en adéquation avec la musculature para-prothétique SPS</i>)	14 points		/4
	Qualité de l'ajustage, de la rétention (de la base sur attachement barre ou locator) et forme du joint périphérique			/5
	Respect de la couleur (claire gencive libre, plus soutenue gencive attachée, vascularisée et plus foncée ligne de réflexion muqueuse ou cohérence support photographique)			/5

E10 : Maîtriser l'occlusion pour tout type de prothèse				
Cohérence du concept occlusal avec le type de prothèses réalisées (fonction canine, groupe)		9 points		/2
Respect de la DVO (si aucun contrôle possible=0)				/1
Respect de la PIM				/2
Respect des diductions et propulsion selon le concept occlusal retenu				/2
Respect de la morphologie occlusale				/2
E11 : Fabriquer l'infrastructure fixée et fabriquer la PPAM				
Fixée	Qualité de l'ajustage de la prothèse fixée		4 points	/2
	Position et forme des connexions ou des points de contact			/2
E14 : Réaliser les différents éléments d'une orthèse				
Complexité du cas présenté (autre élément ODF)		10 points		/2
Qualité de l'ajustage occlusal des crochets Adams et du passage de l'arc vestibulaire				/2
Respect de la papille inter dentaire (boucle de rétention)				/1
Efficacité du système de rétention, activation, surélévation				/1
Qualité de la résine et de la finition				/1
Qualité des modèles (angulation et hauteur)				/1
Position vestibulaire et symétrie de l'arc				/1
Position de l'activateur				/1
Appréciation :		60 points		/60

Annexe 6 - Grille d'évaluation du projet professionnel et de la soutenance de rapport de stage

TI : très insuffisant I : Insuffisant S : satisfaisant TS : Très satisfaisant

BTS PROTHÉSISTE DENTAIRE				
Epreuve E6		Session		
Nom :		Prénom :		
N° d'inscription :				
Critères d'évaluation	TI	I	S	TS
Contenu économique, scientifique et technologique				
Analyse du milieu professionnel : <ul style="list-style-type: none"> • Contexte économique et juridique • Contexte managérial (GRH, styles de direction...) • Contexte environnemental • Contexte technique (CAO, CFAO) 				
				/5
Démarche projet <ul style="list-style-type: none"> • Démarche conceptuelle • Pertinence des choix technologiques pour chaque phase de conception • Pertinence des choix technologiques pour l'ensemble de la pièce de maîtrise • Qualité de l'analyse critique 				
				/7
Présentation				
Rapport écrit <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des documents • Expression écrite • Structure et mise en forme 				
				/2
Prestation orale <ul style="list-style-type: none"> • Capacité à rendre compte • Choix et qualité des documents • Qualité de la communication orale • Gestion du temps • Qualité d'écoute • Capacité à argumenter 				
				/6
TOTAL SOUTENANCE ET RAPPORT DE STAGE			/20	soit /100
PIÈCES DE MAÎTRISE			/60	
TOTAL			/160	
NOTE FINALE E6 (modulable par le jury sur les arrondis après consultation de la grille d'évaluation des stages remise uniquement après la prestation orale)			/20	
APPRECIATION				
Signature des membres du jury				

TI : très insuffisant
 I : Insuffisant
 S : satisfaisant
 TS : Très satisfaisant

Analyse du milieu professionnel

Critères	Descripteurs			
	TI	I	S	TS
Contexte économique et juridique	Absence de nombreux aspects et absence totale d'analyse.	Les données sont approximatives et peu précises.	Les deux aspects sont traités et les données présentes mais pas toujours suffisamment analysées.	Données présentes et bien analysées (justification de l'avis ou du regard porté sur ces données, pistes d'amélioration...).
Contexte managérial (GRH, styles de direction...)	Absence de nombreux aspects et absence totale d'analyse.	Manque de clarté ou données très incomplètes.	Présentation plutôt claire mais exploitation personnelle limitée.	Bonne présentation bien exploitée de l'entreprise sous l'angle de la G.R.H.
Contexte environnemental	Absence de nombreux aspects et absence totale d'analyse.	Manque de clarté ou données très incomplètes.	Différents champs abordés (stratégies du laboratoire avec fournisseurs, clients, concurrents...) mais exploitation limitée.	Bonne présentation bien exploitée de l'environnement économique de l'entreprise (pistes d'amélioration).
Contexte technique (CAO, CFAO)	Absence de nombreux aspects et absence totale d'analyse.	Présenté de manière trop succincte (par exemple, FAO non traitée si absente des laboratoires d'accueil) ou avec un manque de clarté.	Présentation des différents aspects avec avantages et inconvénients.	Présentation complète avec réflexion sur les pistes d'évolution dans le(s) laboratoire(s) (y compris les aspects financement).

TI : très insuffisant
 I : Insuffisant
 S : satisfaisant
 TS : Très satisfaisant

Démarche projet

Critères	Descripteurs			
	TI	I	S	TS
Démarche conceptuelle	Le rapport écrit ne permet pas de comprendre les choix qui ont été réalisés. Pas de présentation ni d'explication sur l'origine et la méthode utilisée.	Les explications proposées sont peu convaincantes. Le candidat semble avoir mal compris la démarche : le niveau d'appropriation n'est pas suffisant.	La démarche est bien décrite même si la logique de l'ensemble n'apparaît pas forcément toujours très clairement. Les concepts retenus sont corrects. Le cas traité est concret et en lien avec la réalité.	Démarche clairement présentée et lien effectué avec les techniques mises en œuvre pour la réalisation des pièces de maîtrise. Concepts retenus judicieux et actuels. Mise en relation des acteurs principaux (dentiste, prothésiste, patient). Cas traité en lien avec la réalité et concret.
Pertinence des choix technologiques pour chaque phase de conception et chaque type de prothèse	Les choix technologiques ne sont pas présentés.	Les choix technologiques sont brièvement évoqués ou présentés de manière très incomplète.	Les choix technologiques sont exposés mais pourraient être davantage argumentés. Le cahier des charges est respecté.	Les choix technologiques sont pertinents (présentation de différentes hypothèses et justification des choix effectués). Techniques choisies récentes.
Qualité de l'analyse critique	Pas d'analyse critique	Tentative maladroite et incomplète d'analyse critique.	Analyse critique effectuée mais qui aurait pu être plus développée en abordant d'autres solutions techniques possibles.	Analyse critique bien menée. Propositions d'autres solutions.

TI : très insuffisant
 I : Insuffisant
 S : satisfaisant
 TS : Très satisfaisant

Rapport écrit

Critères	Descripteurs			
	TI	I	S	TS
Pertinence et qualité des documents	Documents inadaptés pour l'objectif visé. Mauvaise qualité iconographique.	Documents peu adaptés à l'objectif visé ou en nombre insuffisant. Qualité médiocre des documents et/ou illustrations (taille, netteté, couleur...).	Documents adaptés à l'objectif visé mais qui pourraient encore gagner en qualité (fond et forme).	Documents bien adaptés à l'objectif. Bonne qualité des documents et illustrations (taille, netteté, lisibilité, couleur...)
Expression écrite	Très nombreuses fautes de syntaxe et d'orthographe. Vocabulaire scientifique ou technique totalement inadapté.	Nombreuses fautes de syntaxe et d'orthographe. Utilisation d'un vocabulaire scientifique ou technique approximatif.	Quelques rares fautes de syntaxe et d'orthographe. Vocabulaire scientifique ou technique utilisé correct mais qui pourrait être plus précis.	Respect de la syntaxe et de l'orthographe. Utilisation d'un vocabulaire scientifique ou technique correct et précis.
Structure et mise en forme	Absence de plan. Mauvaise organisation générale du document. Non respect du cahier des charges. Manque de soin.	Plan peu cohérent et difficile à suivre. Présentation générale du document peu soignée.	Plan existant qui pourrait être plus précis. Présentation correcte.	Plan précis et efficace. Rapport soigné dans sa présentation (donne envie d'être lu).

Annexe 6 bis – Descripteurs des critères d'évaluation

TI : très insuffisant
 I : Insuffisant
 S : satisfaisant
 TS : Très satisfaisant

Présentation orale

Critères	Descripteurs			
	TI	I	S	TS
Structure de l'exposé	Aucun plan ou aucune logique dans la construction de l'exposé.	Exposé très déséquilibré (une partie trop développée au détriment d'une autre).	Exposé correctement structuré.	Exposé clair. Parties bien équilibrées et correctement articulées entre elles.
Choix et qualité des documents	Absence de support. Aucun lien avec l'exposé. et/ ou reprise intégrale du rapport.	Aucun effort de mise en forme. Manque de clarté et/ou de synthèse.	Support assez clair et illustré. Mise en forme correcte.	Support clair, synthétique et bien illustré (tableaux, photos...) Réels efforts de mise en forme. Orthographe, syntaxe maîtrisées.
Qualité de la communication orale	Lecture uniquement des notes ou du support. Inaudible.	Expression confuse, peu de distance par rapport aux documents.	Expression claire et rigoureuse. Bonne distance par rapport aux notes.	Exposé dynamique et persuasif (en plus des autres indicateurs du niveau S).
Gestion du temps	Exposé beaucoup trop court ou au contraire qui doit être interrompu car beaucoup trop long.	Exposé plutôt court ou au contraire qui doit être fortement abrégé à la demande de la commission.	Respect du temps avec intervention de la commission.	Respect du temps imparti.
Qualité d'écoute et pertinence des réponses	Pas de réponse ou sans lien avec la question posée.	Réponses souvent erronées.	Réponses souvent correctes.	Réponses pertinentes et précises.
Capacité à argumenter	Totalement hors-sujet ou thématiques non comprises. Absence de maîtrise des termes scientifiques ou techniques.	Absence de rigueur scientifique et thématiques mal maîtrisées.	Problématique plutôt bien présentée et assez clairement argumentée. Choix des termes correct.	Problématique maîtrisée. Des choix judicieux et bien argumentés. Rigueur scientifique.

Annexe 7 - Grille d'évaluation de l'épreuve E5 en CCF

Situation		Compétences	Indicateurs de performance	SE1		SE2	
				Note	Maxi	Note	Maxi
1	2						
		E1 : Programmer l'articulateur en fonction du patient	Transférer les modèles sur l'articulateur pour la simulation des relations d'occlusion.				
			Réaliser un guide antérieur d'après les éléments fournis.				
			Programmer le guide antérieur, les pentes condyliennes et les angles de Bennett.				
		E3 : Fabriquer tout type de maquettes pour prothèses fixées plurales, implantables, amovibles de façon manuelle ou en CAO	Enregistrement conforme à la prescription et au bon de travail.				
			Détournage correct des MPU et application correcte des vernis d'espacement et durcisseurs.				
			Respect du parallélisme et respect des critères morphologiques, fonctionnels et occlusaux de la cire d'étude.				
			Respect de l'homothétie et ajustage précis de la maquette.				
		E4 : Effectuer la transformation de la maquette de prothèse fixée (plurale et/ou implantable) portée ou amovible métallique traditionnelle ou issue de la CFAO en infrastructure dans les différents matériaux	Nettoyage correct de la maquette issue de CFAO.				
			Maquette issue de CFAO contrôlée et/ou rectifiée conformément aux critères anatomo-fonctionnels.				
			Cohérence entre la position des tiges de coulée et la technique choisie. Respect des procédures de coulées ou d'injection de céramique pressée.				
			Respect des protocoles d'utilisation des matériaux (ratio poudre /liquide du revêtement, température de chauffe de l'alliage...) et respect de la programmation et du réglage des matériels (four de chauffe, appareil de coulée et de pressée...).				
			Absence de défaut de la pièce obtenue.				
		E8 : Réaliser une table de montage personnalisée	Reproduction fidèle du plan de transfert.				
			Transcription exacte des repères esthétiques sur la table de montage personnalisée.				
			Repositionnement précis de la table de montage personnalisée.				
			Contact du pointeau sur la table incisive.				

		E9 : Réaliser le montage des dents selon Gysi	Respect de la dimension verticale d'occlusion et la relation maxillo mandibulaire.				
			Gestion dento dentaire prothétique correctement adaptée au type de dysmorphose.				
			Respect de l'aire de Pound et l'aire de sustentation d'Ackermann.				
			Alignement du sillon intercuspidien et respect des courbes de compensation sagittale et frontale.				
			Obtention d'une occlusion bilatéralement équilibrée et absence de dents prothétiques sur les tubérosités et trigones.				
		E12 : Polymériser une résine quelque soit la technique utilisée	Choisir le procédé adapté à la polymérisation d'un DMSM.				
			Mettre en œuvre la technique choisie (couler, presser, injecter, saupoudrer, réaliser des clés, modeler, façonner des résines...).				
			Polymériser des composites.				
		E13 : Traiter tout type d'état de surface	Usiner tout type de matériau.				
			Polir tout type de matériau.				
		E15 : Réaliser un montage directeur	Réaliser un montage directeur pour une prothèse métal et/ou céramo céramique implanto portée.				
			Réaliser un montage directeur pour une prothèse métal résine et/ou métal composite.				
			Réaliser un montage directeur pour une prothèse implanto portée.				

Annexe 8 – Aide à la conception des situations d'évaluation "SE" épreuve E5

Deux situations d'évaluation SE1 et SE2 permettent d'évaluer les différentes compétences exigées par le référentiel ainsi que les savoirs qui y sont associés et valident l'épreuve E5. Chaque SE s'appuie sur une situation professionnelle.

La conception des "SE" doit être réalisée à partir des compétences.

Le questionnement technologique doit tenir compte des savoirs associés, de la progression pédagogique, et des indicateurs de performance qui seront utilisés.

Il est utile que la construction des deux "SE" soit réfléchi dès la première année.

Quelles compétences évaluer ?

A l'issue des deux "SE", il n'est pas obligatoire d'avoir évalué les 8 compétences.

Chaque "SE" doit permettre d'évaluer un nombre raisonnable de compétences.

Celles-ci sont choisies par sondage.

Comment évaluer ?

L'évaluation en "tout ou rien" de la compétence se heurte à deux obstacles :

- dans le cas où le nombre de compétences évaluées est faible, l'échantillonnage des compétences est alors non représentatif de ce qui est censé être validé dans l'épreuve et cela conduit, *de facto*, à des transpositions en notes très tranchées ;

- dans le cas où le nombre de compétences évaluées est élevé, alternative à l'échantillonnage restreint et ses conséquences, on se heurte à la faisabilité de l'évaluation limitée à deux situations dans un format contraint.

La démarche préconisée consiste à reporter l'évaluation en tout ou rien, de la compétence sur chacun des indicateurs de performance.

Chaque indicateur choisi est affecté d'un poids relatif (colonne "note maxi" sur annexe 7). Pour cet indicateur, on ne peut attribuer que la valeur de l'indicateur (note maxi) ou la note 0.

Combien d'indicateurs sont nécessaires ?

Une compétence est donc évaluée par un certain nombre d'indicateurs parmi ceux prévus dans le référentiel de certification.

Il n'est pas nécessaire d'utiliser tous les indicateurs d'une compétence.

Comment est construite la note du candidat ?

La note de 20 pour chaque SE est la somme des valeurs attribuées à chaque indicateur.

La note du candidat est la somme des notes obtenues pour les indicateurs choisis : 0 ou valeur de l'indicateur (note maxi).

Une compétence peut elle être évaluée sur SE1 et SE2 ?

Une compétence est évaluée :

- soit sur une seule des deux SE : SE1 ou SE2 au travers de tout ou partie des indicateurs ;
- soit sur les deux SE : SE1 et SE2 mais dans ce cas un indicateur ne peut être utilisé qu'une seule fois.

Ces deux possibilités dépendent des "SE" choisies.

NOTE D'INSTRUCTION
DESTINÉE AUX ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES ET AUX CANDIDATS

Les informations qui suivent ne se substituent pas aux dispositions réglementaires du BTS Prothésiste dentaire ; elles ont pour objectif de préciser certaines modalités.

1 – STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Trois objectifs sont assignés aux quatre périodes de stage :

- connaissance du milieu professionnel dans ses dimensions économiques, environnementales et sociales ;
- consolidation des savoirs et des savoir-faire ;
- prolongement du projet professionnel.

Ces trois objectifs sont essentiels et complémentaires à la stratégie de formation développée en partenariat avec l'établissement de formation et devront, pour cette raison, être abordés dans le dossier élaboré par le candidat pour l'épreuve de soutenance de rapport de stage.

Pour les étudiants de la voie scolaire

En fin de chaque stage, un certificat est remis au stagiaire par le responsable de l'entreprise, ou son représentant, attestant la présence de l'étudiant. À ce certificat, sera adjoint un tableau récapitulatif des activités conduites pendant le stage et indiquant le degré de responsabilité de l'étudiant dans leur réalisation.

Les certificats et tableaux récapitulatifs doivent figurer dans le dossier support de l'épreuve E6.

Un bilan du comportement individuel et professionnel du candidat, sur chacune des périodes de stage, est réalisé à l'aide de la grille présentée en **annexe 3**. Le professeur tuteur, membre de l'équipe pédagogique porte sur ce document, à l'issue du quatrième stage, une appréciation générale.

Cette grille d'évaluation est transmise au centre d'examen dans lequel le candidat présente l'épreuve orale E6, au plus tard, pour le jeudi 23 mai 2024.

Cette grille d'évaluation est fournie aux membres de jury de l'épreuve E6. Ils en prennent connaissance, **uniquement après l'évaluation du candidat**, au moment de fixer la note finale.

Pour les étudiants en apprentissage

Les certificats de stage sont remplacés par la photocopie du contrat de travail ou par une attestation de l'employeur confirmant le statut du candidat comme apprenti dans son entreprise.

L'évaluation des étudiants apprentis en milieu professionnel sera réalisée à l'aide de l'annexe 4. La nature des activités réalisées en entreprise seront précisées sur l'annexe 10.

2 – ÉPREUVE "PROJET PROFESSIONNEL ET SOUTENANCE DE RAPPORT DE STAGE "

Pour tous les étudiants inscrits à la session 2024 :

L'évaluation correspond à la somme de deux composantes :

- évaluation de la qualité des pièces de maîtrise,
- évaluation du projet professionnel et de la soutenance de rapport de stage.

La fiche d'évaluation renseignée pour les quatre périodes de stage sera mise à disposition de la commission d'évaluation (après l'évaluation du candidat) au moment de fixer la note finale. Celle-ci est établie sur 20 points et arrondie au ½ point.

Les pièces de maîtrise et les dossiers (une version papier en 2 exemplaires et une version numérique au format pdf) est remis par les étudiants dans les centres pour le mardi 7 mai 2024 au plus tard.

Les pièces de maîtrise et les dossiers (format papier) sont envoyés dans les centres d'examen pour le jeudi 23 mai 2024.

Les DDFPT ou professeurs référents ou proviseurs-adjoints des différents établissements envoient les fichiers à leurs collègues (DDFPT ou professeurs référents ou proviseurs-adjoints) des centres d'examen pour le vendredi 17 mai 2024. Ces derniers les transmettent immédiatement aux différents membres des commissions d'évaluation et au plus tard pour le mercredi 22 mai 2024

a) Évaluation des pièces de maîtrise

La commission d'évaluation est constituée obligatoirement de deux membres :

- . un professionnel ;
- . un professeur de technologie professionnelle.

Les 3 combinaisons possibles aboutissant à la réalisation des trois pièces de maîtrise sont :

- C1 : une prothèse fixée avec une prothèse partielle métallique non combinée et une orthèse ;
- C2 : une prothèse fixée avec une prothèse amovible partielle métallique combinée et une orthèse ;
- C3 : une prothèse fixée, une prothèse totale maxillo mandibulaire et une orthèse.

Les critères d'évaluation sont définis dans la grille d'évaluation de l'**annexe 5** et se réfèrent aux compétences définies dans le référentiel de certification pour cette épreuve.

Chacune des combinaisons est évaluée à l'aide de la fiche d'évaluation correspondante (C1 ou C2 ou C3). Chaque fiche d'évaluation est composée de deux pages.

Cette composante de l'épreuve est notée sur 60 points. La note obtenue par le candidat à ce niveau est ensuite reportée sur l'**annexe 6**.

La prothèse amovible partielle métallique combinée (C2) doit comporter au minimum un édentement de 4 dents. Tout type d'édentement est accepté (toutes les classes de Kennedy avec ou sans brèche supplémentaire).

La prothèse maxillo mandibulaire (C3) sera soit supra radiculaire, soit supra implantaire (barres de jonction ou attachements axiaux). Les maquettes d'occlusion, correspondant à la PAC, font partie intégrante des pièces de maîtrise.

La démarche de fabrication des pièces de maîtrise est une **démarche personnelle**.

Elle nécessite :

- la présentation de la fiche de prescription,
- un modèle **original** (personnel) créé ou modifié.

Un centre de formation ne peut, en aucun cas, dupliquer un modèle pour un groupe de candidats. Il convient également de respecter strictement l'une des trois combinaisons imposées par le référentiel. Le non-respect de ces deux règles conduira le jury à pénaliser fortement les candidats.

Toutes les pièces de maîtrise seront étalées et classées selon leur appartenance aux combinaisons C1, C2 ou C3. L'ensemble des examinateurs vérifiera, dans un premier temps, **qu'il n'y a pas de modèles dupliqués** (identiques pour différents candidats). Puis les examinateurs procéderont à l'évaluation des pièces de maîtrise conformément à l'**annexe 5**.

b) Evaluation du dossier et de l'épreuve orale

La commission d'évaluation est composée de 3 membres :

- un professionnel ;
- un professeur d'économie – gestion ;
- un professeur de technologie professionnelle.

Les critères d'évaluation sont précisés dans la grille d'évaluation de l'**annexe 6**. Chaque critère est évalué selon quatre niveaux : Très insuffisant, Insuffisant, Satisfaisant et Très satisfaisant. L'**annexe 6 bis** présente les descripteurs permettant de positionner chacun des critères d'évaluation au niveau du candidat. **L'évaluation de la composante « démarche projet » doit permettre de vérifier le caractère personnel et l'authenticité du travail réalisé par le candidat pour la conception et la réalisation des pièces de maîtrise.**

Les pièces de maîtrise seront mises à disposition de la commission d'évaluation lors de la soutenance. Elles peuvent alors être utilisées pour demander au candidat d'apporter des précisions sur la technique et la démarche mise en œuvre. En aucun cas, l'évaluation de la qualité des pièces de maîtrise, déjà réalisée, ne peut être remise en cause.

Pièces de maîtrise et dossiers, supports de l'épreuve E6, sont conservés dans les centres d'évaluation de cette épreuve pendant un an.

3 – ÉPREUVE "TECHNOLOGIE DE FABRICATION "

Pour tous les étudiants (sauf étudiants scolarisés dans un centre public, privé sous contrat d'association avec l'état ou apprentis dans un centre habilité) :

Cette épreuve est constituée de deux parties :

- une partie technologique (écrite) ; les étudiants composeront dans les centres d'écrit ;
- une partie pratique qui se déroulera dans les centres d'examen « *épreuves pratiques E5 et orales E6* ».

Pour l'épreuve pratique, la commission d'évaluation est composée :

- d'un professionnel ;
- de deux professeurs de technologie professionnelle.

Le nombre de professeurs est adapté en fonction du nombre de candidats. La présence du professionnel est toujours requise.

Chaque candidat devra se munir, pour la partie pratique, du matériel dont la liste lui sera fournie avec sa convocation.

L'académie de Montpellier, académie pilote sujet, transmettra cette liste aux académies pilotes au plus tard le vendredi 15 mars 2024.

Pour les étudiants scolarisés dans un centre public, privé sous contrat d'association avec l'état ou apprentis dans un centre habilité :

L'évaluation est réalisée par contrôle en cours de formation (CCF) dont les critères sont fixés par la grille fournie en **annexe 7**. Les consignes nécessaires à l'utilisation de cette grille sont fournies en **annexe 8**.

Annexe 10 - Activités réalisées par l'étudiant apprenti au sein de son entreprise

Années de formation : 2022 / 2023 2023 / 2024

Nom de l'étudiant apprenti		
Nom du maître d'apprentissage		Émargement
Nom du professeur tuteur		Émargement
Entreprise		

Tableau récapitulatif des activités prises en charge par l'étudiant apprenti

Activités relevant de la prothèse fixée sous toutes ses formes (dento portée, implanto portée...) :

Activités relevant de la prothèse amovible métallique combinée ou non et de la prothèse totale :

Activités en orthèse :

Activités de CAO :

Activités de FAO :

Annexe 11 - Épreuve facultative : Engagement étudiant

Selon le **décret no 2020-1167 du 23 septembre 2020**, est créée une unité facultative permettant la reconnaissance des compétences, connaissances et aptitudes acquises par un candidat, notamment dans le cadre d'une activité bénévole, au titre de sa formation conduisant à un brevet de technicien supérieur conformément aux dispositions de l'article L. 611-9 du code de l'éducation.

L'arrêté du 23 septembre 2020 porte définition de l'unité facultative « engagement étudiant » du brevet de technicien supérieur "prothésiste dentaire" à l'article **D. 643-15-1 du code de l'éducation**.

Forme de l'épreuve : Épreuve orale, 20 minutes sans préparation

Objectifs : Cette épreuve vise à identifier les compétences, connaissances et aptitudes acquises par le candidat dans l'exercice des activités mentionnées à l'article L. 611-9 du code de l'éducation et qui relèvent de celles prévues par le référentiel d'évaluation du diplôme de brevet de technicien supérieur "prothésiste dentaire".

Cela peut concerner : – l'approfondissement des compétences évaluées à l'épreuve obligatoire E6 "Projet professionnel et soutenance de rapport de stage" – le développement de compétences spécifiques à un domaine ou à une activité professionnelle particulière en lien avec le référentiel du diplôme et plus particulièrement s'agissant des compétences évaluées dans l'épreuve obligatoire E6;

Critères d'évaluation :

- L'appropriation des compétences liées au domaine professionnel.
- La capacité à mettre en œuvre les méthodes et outils.
- La qualité de l'analyse.
- La qualité de la communication.

Modalités d'évaluation :

- Forme ponctuelle : il s'agit d'une situation d'évaluation orale d'une durée de 20 minutes qui prend la forme d'un exposé (10 minutes) puis d'un entretien avec la commission d'évaluation (10 minutes).

Cette épreuve prend appui sur une **fiche d'engagement étudiant** (page 26) servant de support d'évaluation au jury, présentant une ou plusieurs activité(s) conduite(s) par le candidat.

En l'absence de cette fiche, l'épreuve ne peut pas se dérouler.

L'exposé doit intégrer : – la présentation du contexte ; – la description et l'analyse de(s) activité(s); – la présentation des démarches et des outils; – le bilan de(s) activité(s); – le bilan des compétences acquises.

La composition de la commission d'évaluation est la même que celle de l'épreuve obligatoire E6.

L'épreuve se déroule dans la continuité de l'épreuve E6.

La fiche d'évaluation (page 29) et la grille correspondante permettant d'évaluer les compétences (page 30) sont renseignées à l'issue de l'épreuve puis les deux feuilles sont agrafées.

Les descripteurs permettant de positionner chacun des critères d'évaluation sont présentés en page 31.

Annexe 11 - Épreuve facultative : Engagement étudiant

BTS Prothésiste dentaire
Session 2024

Épreuve facultative – Reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle

Fiche d'évaluation

CANDIDAT(E)	Nom et prénom : N° de Candidat :	
Analyse de l'engagement associatif, social ou professionnel		
Organisation lieu de l'engagement :		
Activités réalisées :		
Questions posées :		
NOTE /20 : Appréciation globale et Commentaires (justification de la note) :		
MEMBRES DE LA COMMISSION :	Date :	Signatures

Annexe 11 - Épreuve facultative : Engagement étudiant

CANDIDAT(E)	Nom et prénom : N° de Candidat :				TI	I	S	TS
	TI : très insuffisant	I : Insuffisant	S : satisfaisant	TS : Très satisfaisant				
1 – Qualité de la présentation du contexte de l'engagement								
2 – Précision de la présentation des actions conduites dans le cadre de l'engagement								
3 – Réflexivité sur les acquis issus de cet engagement								
4 – Capacité à démontrer une persévérance, une capacité d'engagement								
5 – Capacité à faire preuve d'engagement vis-à-vis des autres (empathie, adaptabilité interculturelle, intelligence sociale, ...)								
6 – Capacité d'adaptation à des situations variées, à faire sens								
7 – Capacité à s'engager dans un collectif								
8 - Qualité de l'argumentation								
9 – Qualité de la communication écrite et orale								

DEGRÉ DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES			
TI	I	S	TS
Subit	Exécute	Maîtrise	Est expert
1 - Qualité de la présentation du contexte de l'engagement			
Présente une description succincte partielle ou non structurée	Présente une situation structurée mais sans analyse du rôle de l'organisation dans laquelle l'engagement est effectif	Analyse du contexte en présentant les principales caractéristiques et les missions	Est capable de transférer l'analyse du contexte à d'autres (entreprises, ...)
2 – Précision de la présentation des actions conduites dans le cadre de l'engagement			
Se limite à une activité très restreinte du processus et ne comprend pas les enjeux associés	Appréhende l'ensemble de l'activité, mais sans en comprendre réellement les enjeux associés	Porte un degré d'analyse sur les activités dans le cadre de son engagement en identifiant les contraintes et les enjeux	Présente une analyse les activités effectuées dans le cadre de son engagement en intégrant l'identification des contraintes, des enjeux et les limites des choix. Le candidat est en mesure de formuler des propositions argumentées d'amélioration face à des demandes
3 – Réflexivité sur les acquis issus de cet engagement			
Ne présente pas d'analyse et ne prend pas de distance par rapport aux activités réalisées.	Présente une analyse étroite, peu autonome et limitée à une série d'activités	Sait expliquer en quoi une activité réalisée dans le cadre de son engagement a permis la construction de compétences	Montre le lien entre les activités réalisées dans le cadre de son engagement et développement de ses compétences → Capacité à apprendre de son expérience à faire lien avec les activités du référentiel du diplôme
4 – Capacité à démontrer une persévérance, une capacité d'engagement			
Fait preuve de peu de persévérance, dans des activités peu complexes et routinières.	A su dépasser les difficultés rencontrées et les aléas.	A su dépasser les difficultés rencontrées dans des situations complexes ou déstabilisantes.	Propose des solutions pour améliorer des démarches. → capacité à résoudre des problèmes
5 – Capacité à faire preuve d'engagement vis-à-vis des autres (empathie, adaptabilité interculturelle, intelligence sociale...)			
Ne démontre pas un engagement dans des activités variées	Démontre une capacité à présenter les différences culturelles	Démontre une capacité à intégrer les différences culturelles dans ses principes d'action	Démontre une intelligence sociale
6 – Capacité d'adaptation à des situations variées, à faire sens			
Ne présente pas de capacité à prendre en compte ces aspects	Démontre une capacité d'adaptation face à des situations différentes	Sait expliquer en quoi une situation professionnelle a permis la construction de cette compétence	Montre le lien entre situations rencontrées et développement de ses compétences d'adaptabilité. Sait faire sens dans l'analyse de ces différentes activités
7 - Capacité à s'engager dans un collectif			
Ne démontre pas de capacité à s'engager dans un collectif	Démontre de capacités à interagir selon des procédures établies	Démontre une capacité à s'impliquer dans un collectif.	Démontre une capacité à trouver des modes d'action fondés sur un collectif. → Capacité à travailler en équipe
8 – Qualité de l'argumentation			
N'argumente pas.	Reste sur les aspects descriptifs de ses travaux	Limite son argumentation aux travaux prescrits	Sait mobiliser les arguments de référence (contraintes, ressources, techniques usuelles, méthodes, ...)
9 – Qualité de la communication écrite et orale			
Ne communique pas	Fait un compte rendu partiel	Explique et fait comprendre	Fait adhérer par des qualités de conviction